Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215602491-20251211-2025_111242-DE

COMMUNE DE TAUPONT (56800)
DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre, le Conseil Municipal de la commune de TAUPONT dûment convoqué le cinq décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la Présidence de M. Jean-Charles SENTIER, Maire.

PRÉSENTS : M. SENTIER, M MAHIAS , M LE GAL, Mme CHARDOLA, Mme DELSAUT, M LUCAS, Mme LE RENARD, M LEVOYER, Mme BLANDEL, M ZANUTTO, M COUDE, M PERRICHOT, Mme FRANCHE, M DEBOIS, Mme BOUSSICAUD, Mme IAFRATE, M LE RUYET

Conseillers	19
Présents	17
Absents	2
Pouvoirs	2

ABSENTS ET EXCUSÉS / POUVOIR :

Mme BARATIN ayant donné pouvoir à Albane FRANCHE
M LE RUYET ayant donné pouvoir à Marianne POYAC RICHARD

Votants	**19**
Exprimés	**19**
Pour	**19**
Contre	**0**
Abstentions	**0**

Délibération n° D 42-2025

16- Demande de subvention pour les fonds FEDER et CEE pour la maison médicale D 42-2025

Monsieur Jean-Charles SENTIER, Maire, explique les faits :

Dans le cadre du projet de la construction d'une maison médicale, nous souhaitons solliciter les fonds européens dans le cadre des fonds FEDER ainsi que les Certificats d'Economies Territoriales permettant aux administrations territoriales de s'engager dans la rénovation énergétique. En lien avec la sobriété énergétique les CEE sont une aide qui permet de rénover les bâtiments publics.
ENTENDU la proposition de Monsieur le MAIRE de solliciter ces financeurs,

➢ **Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide :**

-D'APPROUVER ET D'EFFECTUER une demande de subvention auprès de ces financeurs pour le projet de réhabilitation d'un bâtiment en maison médicale.

-DE CRÉDITER au budget principal le montant alloué par ces financeurs.

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents.

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215602491-20251211-2025_111242-DE

Ainsi fait et délibéré en mairie les, jours, mois et an en susdits.
Pour extrait

La secrétaire de séance :
M Maxime LUCAS

Le Maire, le 11 décembre 2025
M Jean-Charles SENTIER



